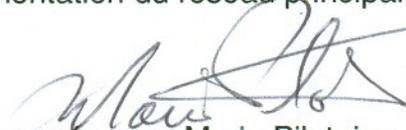


**ÉTUDE EXPLORATOIRE DU PROJET DE RACCORDEMENT DE
LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE CHUTE SAINTE-ANNE**



Préparée par : Nicolas Compas, ing. jr.
Orientation du réseau principal



Approuvée par : Mario Pilot, ing.
Chef Études et projets

1^{er} février 2010

1. Mise en contexte

Une étude exploratoire est réalisée conformément aux obligations d'Hydro-Québec TransÉnergie en vertu des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* et fournit une estimation paramétrique d'un seul scénario de raccordement pour les ajouts au réseau et leur coût, basé sur les informations disponibles et sur les hypothèses de base disponibles au moment de sa réalisation.

Les résultats de cette étude ne doivent en aucun cas être interprétés comme un scénario final d'intégration. Ces résultats ne constituent pas un engagement de la part d'Hydro-Québec quant à la précision ou à l'exactitude des informations contenues dans ce rapport. Des études plus approfondies doivent être réalisées dans le cadre d'une étude d'intégration.

2. Description sommaire de la demande

Le présent rapport présente les résultats de l'étude exploratoire pour le raccordement au réseau d'une nouvelle centrale hydroélectrique d'une puissance totale de 23,2 MW à la chute Sainte-Anne.

Dans cette étude, nous avons évalué de façon sommaire les ajouts requis au réseau de transport pour permettre le raccordement de la centrale hydroélectrique. Pour les ajouts au réseau de distribution ou de transport local, nous avons analysé et pris en compte la capacité thermique des équipements. Nous avons pris sommairement en considération l'impact que pourrait occasionner le raccordement de la centrale, sur la fiabilité et la qualité de service du réseau et, le cas échéant, sur la stabilité du réseau de transport.

Étant donné que tous les aspects liés à l'élaboration d'une solution d'intégration n'ont pas été pris en compte, l'estimation des ajouts requis au réseau de transport ou de distribution est sommaire.

Les exigences de raccordement applicables pour ce projet sont décrites dans le document intitulé « Exigences techniques du Transporteur relatives au raccordement des centrales électriques au réseau d'Hydro-Québec, Février 2009 ». Ce document est disponible sur le site Internet d'Hydro-Québec à l'adresse suivante :

http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/commerce/producteurs_prives.html

3. Description sommaire du scénario de raccordement, des coûts et des délais

En considérant les éléments mentionnés précédemment, la puissance à intégrer au réseau et la localisation de la future centrale, la solution préliminaire envisagée consiste en une intégration sur la ligne de transport L684 à 69 kV entre les postes Beaupré et Sept-Chutes à environ 7,2 km du poste Sept-Chutes. Pour ce faire, une dérivation d'environ 1 km à 69 kV doit être construite.

Le coût des ajouts et des modifications supplémentaires au réseau principal est évalué en considérant une puissance injectée au réseau de transport équivalente à la puissance de la centrale.

Le tableau suivant présente une estimation préliminaire du coût de cette solution et de la date possible de mise sous tension initiale de la centrale.

Tableau 1

Estimation préliminaire du coût d'intégration et du délai de raccordement de la centrale hydroélectrique Chute Sainte-Anne de 23,2 MW (Coûts en dollars 2010)

<u>Projet centrale Chute Sainte-Anne</u> Solution envisagée et travaux requis	Coûts (\$ 2010)
<u>Raccordement au poste de départ de la centrale Chute Sainte-Anne</u>	
Ajouts et modifications au réseau principal	3 440 000
Ajouts et modifications au réseau de transport	870 000
Systèmes de protection et télécommunications	1 724 000
Mesurage	150 000
TOTAL	6 184 000
<u>Mise sous tension initiale (MSTI) demandée</u>	Novembre 2013

Tel que mentionné précédemment, cette estimation est préliminaire et devra être validée lors de la réalisation d'une étude d'intégration. En tenant compte des délais types de réalisation, il est possible de rencontrer la date de mise sous tension demandée.

Dans l'élaboration de votre échéancier, veuillez considérer qu'il ne peut y avoir de mise sous tension initiale durant la période de pointe sur le réseau (décembre, janvier et février). De plus, il est préférable d'éviter la période des vacances estivales (juillet).